

NANCY

Berger-Levrault : un îlot vert

L'ancien site industriel se transforme en lieu de vie, avec 136 logements construits autour d'un espace vert.

Le site des anciennes imprimeries Berger-Levrault a radicalement changé de visage en quelques mois. Le chantier avait pris du retard, en raison des fouilles archéologiques entreprises en 2010 et 2011, avec la mise au jour d'un ancien cimetière.

Mais les engins de travaux publics ont repris leur rythme, et les projets avancent à grands pas, dans un espace de 14.250 m² compris dans le périmètre du boulevard Charles-V, de la rue Jean-Lamour et de la rue des Glacis.

« Il s'agit d'une recomposition urbaine d'un îlot industriel. L'idée est de reprendre les tracés existants en construisant autour, et en conservant les bâtiments anciens de la rue des Glacis », indique Denis Grandjean, adjoint au maire chargé de l'urbanisme.

L'originalité du projet tient au développement d'un espace vert arboré au cœur de l'îlot. « C'est un élément important du programme. Cet îlot vert va renforcer l'attractivité des logements. Et si des arbres ont été coupés, d'autres seront replantés, j'y veillerai », assure Denis Grandjean. Une riveraine assure, en effet, qu'un seul maronnier a réussi à résister aux bouleversements en cours.



■ Les travaux avancent à grands pas sur l'ancien site Berger-Levrault.

Photo Michel FRITSCH

Se fondre dans l'existant

Quoi qu'il en soit, ce programme s'inscrit dans une politique de redensification de la ville voulue par la municipalité, « parce que le périmètre de Nancy est limité ! Nous sommes partisans d'établir la ville là où elle est. Avec une architecture pas forcément héroïque, mais qui fait la ville de tous les jours. J'attends des architectes une certaine modestie... », poursuit l'adjoint à l'urbanisme.

Le programme du site Berger-Levrault devrait donc se fondre dans l'existant, en redonnant un alignement au boulevard Charles-V, et en apportant des effets de vue au carre-

four de la rue Jean-Lamour et de la rue des Glacis, avec un système d'angle qui permettra de voir le cœur vert de l'îlot Berger-Levrault.

À l'entrée du Faubourg des Trois-Maisons, en bas de la rue Jean-Lamour, le bailleur social Batigère a déjà construit un bâtiment de trois étages, en retrait de six mètres par rapport au trottoir, sur une vingtaine de mètres de long.

Cet édifice de 35 logements sociaux, déjà habités, occupe l'emplacement des anciens silos de stockage de Berger-Levrault. Juste derrière, l'association Le Nid a livré en début d'année quinze logements so-

ciaux en accession à la propriété, qui ont tous été vendus sur plan. Il faut dire que les rez-de-jardin semblent plutôt agréables.

Reste deux programmes à mener à bien : une vingtai-

ne de logements privés boulevard Charles-V, et 61 logements privés en accession à la propriété rue des Glacis.

Philippe MERCIER
phmercier@voila.fr

Pose de première pierre

► Ce lundi 29 octobre, sera posée la première pierre du programme immobilier mené par le groupe Bouygues rue des Glacis : 61 logements privés en accession à la propriété. De grands appartements seront disponibles dans les derniers étages. La construction intégrera les nouvelles normes d'accessibilité et les dispositifs de développement durable. Bois en façade, toitures végétalisées. La livraison est prévue fin 2013.

Le dernier programme sera mené par la société Claude Rizzon, boulevard Charles-V, avec une vingtaine de logements privés. Des locaux professionnels seront aménagés en rez-de-chaussée. Livraison prévue fin 2014.